

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2025/2026

Chers parents,

Afin de vous permettre de préparer au mieux la prochaine rentrée, vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires.

1. Rentrée des élèves :

Lundi 01 ^{er} Septembre 2025	9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Secondes GT - Secondes ASSP - Secondes AEPA - Secondes AEPE - Secondes MRC - Secondes EPC
Mardi 02 Septembre 2025	8h00	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ères} GT - 1^{ères} Pro
	9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Term GT - Term PRO (CAP et BAC)

2. Rentrée des internes : voir la circulaire « Informations internat 2025/2026 ».

3. Horaires de cours :

Les cours ont lieu du lundi au vendredi soir.

MATIN

8h00 – 8h55

9h00 – 9h55

Pause 9h55 – 10h10

10h10 – 11h05

11h10 – 12h05 **ou 12H35**

APRÈS-MIDI

13h20 ou 12h50 – 14h15

14h20 – 15h15

Pause 15h15 – 15h25

15h25 – 16h20

16h25 – 17h20

A l'exception du mercredi matin :

- Pause de 9h55 à 10h05 et fin des cours à 12h00

Les élèves qui le désirent pourront rester étudier au lycée jusqu'à 18h (à l'exception du vendredi).

4. Forfaits pour la restauration :

Afin de faciliter le travail des services, différents forfaits sont proposés aux élèves :

- Externe et/ou lunch box
- Demi-pensionnaire de 2 à 5 jours
- Interne

5. Restauration :

- Demi-pensionnaires et internes : Offre de restauration unique (self) à compter de la rentrée scolaire 2025.
- **Lunch Box** : Les élèves possédant une box isotherme contenant leur repas du midi auront une salle à leur disposition. Par conséquent, ils ne sont pas autorisés à quitter l'établissement.
- **Externe** : A titre exceptionnel, vous pouvez inscrire votre enfant, avant 9h, pour déjeuner au lycée, sur votre espace École Directe dans la partie Réservation.

Toute autre situation sera étudiée à la demande de la famille (RDV avec le directeur).

6. Fournitures scolaires :

- Pour les élèves de 2nde du *lycée professionnel*, vous trouverez ci-joint une liste de fournitures. Pour les 1ères et terminales, vous pouvez conserver le matériel acquis en 2nde.
- Pour les élèves *du lycée général et technologique*, il n'y a pas de liste de fournitures. Il est demandé cependant aux élèves de prévoir une blouse en coton pour les travaux pratiques de sciences. Chaque professeur indiquera à la rentrée le matériel nécessaire.

7. Assurance :

L'assurance scolaire souscrite auprès de la Mutuelle Saint Christophe est prise en charge par l'établissement. Vous n'avez pas d'attestation à nous fournir.

8. Informations aux familles :

- Les informations principales seront diffusées sur *École Directe*.
- Nous communiquerons également par *messages SMS* pour prévenir les parents des absences ou des retards de leurs enfants.

9. Attribution des casiers à la rentrée :

Les casiers seront attribués aux élèves par l'établissement (1 casier pour 2). Les élèves devront fournir le cadenas.

10. Accès portails :

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, l'ensemble des accès de l'établissement est sécurisé.

11. Tablette :

Les lycéens sont obligatoirement munis d'un pack numérique. La convention de mise à disposition devra être signée numériquement sur École Directe.

12. Ascenseur :

Un ascenseur est mis à disposition en cas de problématique de mobilité. Un chèque de caution de 20 € sera demandé en contrepartie de la remise de la clé, à récupérer à l'accueil du lycée.

Espérant avoir répondu à la plupart des questions que vous vous posiez, je vous souhaite à tous, un bel été.

La direction.